

INSCRIPTION À L'INTERNAT

Nom et prénom de l'élève : Classe : N° badge :

Nom et prénom du responsable légal :

Adresse :

N° téléphone : Adresse mail* :

* Veillez à écrire lisiblement votre adresse mail svp.

CHOIX DU MODE DE RÈGLEMENT

Le coût de l'internat est forfaitaire et s'élève à

- 2 195 € 20 pour l'année scolaire pour un interne de l'enseignement supérieur (Prépas).

(Prix du 1^{er} trimestre : 918 € 40, du 2^{ème} : 683 € 20 et du 3^{ème} : 593 € 60)

- 1 848 € 00 pour l'année scolaire pour un interne du second cycle

(Prix du 1^{er} trimestre : 784 € 00, du 2^{ème} : 582 € 40 et du 3^{ème} : 481 € 60)

Les tarifs seront cependant révisés par le Conseil d'Administration du lycée Joliot Curie en novembre 2020 pour l'année 2021.

Il vous est proposé **deux modes de paiement (cocher le mode de règlement choisi et votre situation)**

Le règlement de la pension en fin de trimestre

Le règlement de la pension par prélèvement automatique mensuel.

Les coûts des trimestres seront divisés en trois tiers, prélevés chaque mois à partir du 5 octobre 2020 jusqu'au 7 juin 2021.

Vous avez déjà opté pour ce mode de règlement en 2019-2020 et vous souhaitez le reconduire.

Vos coordonnées bancaires sont les mêmes. Aucune formalité à accomplir. Les prélèvements sont reconduits automatiquement

Vos coordonnées bancaires ont changé. Merci de nous remettre un nouveau RIB

Vous souhaitez adopter ce mode de règlement à la prochaine année scolaire : agrafez un RIB à cette fiche d'inscription à la demi-pension. Le formulaire « mandat de prélèvement » sera remis début septembre à votre enfant en classe par le professeur principal s'il entre en seconde, ou vous sera envoyé par mail s'il intègre une autre classe. **Il sera à nous retourner sous huitaine.**